

Relevé de décision Commission d'évaluation BDO du 26.07.2018 à Nîmes (30)

Nota :

Un compte rendu décrivant le projet et détaillant les observations de la commission d'évaluation sera disponible prochainement

Les projets évalués

1. **Construction des bureaux de la station d'épuration**
à Saint-Gilles (30) CONCEPTION
2. **Construction d'une résidence de 84 logements "Cœur d'Oc"**
à Saint-Georges d'Orques (34) CONCEPTION
3. **Construction d'une résidence de 51 logements "Orealia"**
à Montpellier (34) CONCEPTION

Les membres de la commission

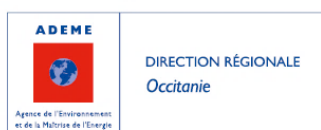
Benoit Amphoux (Quali'Up), **Dominique de Valicourt** (IMBE), **William Delaby** (Fibois Occitanie), **Éric Grenier** (Grenier d'Architecture), **Cyrille Royer** (Conseil régional Occitanie / Pyrénées - Méditerranée), **Roland Studer** (Les Charpentiers d'Uzès).

L'équipe Envirobat Occitanie

Grace Almeida, Catherine Bonduau-Flament, Sandrine Castanié, Christophe Prineau.

L'équipe Envirobat Occitanie tient à remercier :

- Éric Grenier pour la Présidence de la commission.
- Éric Grenier pour la visite commentée de l'église Saint-Dominique.
- L'évêché de Nîmes pour son accueil et la mise à disposition de la salle.



Les actions d'Envirobat Occitanie sont cofinancées par la DREAL Occitanie, la direction régionale Occitanie de l'ADEME, le FEDER, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.



Bâtiments
Durables
Occitanie

COMMISSION D'ÉVALUATION
26.07.2018

1. Bureaux de la station d'épuration | Saint-Gilles (30) Phase Conception | V3.2

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation des points issus du référentiel (points de base : 49/90 points).
- Aucun point bonus innovation demandé sur cette phase d'évaluation.
- Attribution de 4 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION :

**LE PROJET EST RECONNU BÂTIMENT DURABLE EN OCCITANIE
CONTEXTE MÉDITERRANÉE - PHASE CONCEPTION - NIVEAU BRONZE (53 PTS)**

2. Résidence de 84 logements "Cœur d'Oc" | Saint-Georges d'Orques (34) | Phase Conception | V3.2

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation des points issus du référentiel (points de base : 47/90 points).
- Aucun point bonus innovation demandé sur cette phase d'évaluation.
- Attribution de 4 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION :

**LE PROJET EST RECONNU BÂTIMENT DURABLE EN OCCITANIE
CONTEXTE MÉDITERRANÉE - PHASE CONCEPTION - NIVEAU BRONZE (51 PTS)**

3. Résidence de 51 logements "Oréalia" | Montpellier (34) Phase Conception | V3.2

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation des points issus du référentiel (points de base : 37/90 points).
- Aucun point bonus innovation demandé sur cette phase d'évaluation.
- Attribution de 2 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION :

**LE PROJET EST RECONNU BÂTIMENT DURABLE EN OCCITANIE
CONTEXTE MÉDITERRANÉE - PHASE CONCEPTION - NIVEAU CAP (39 PTS)**